

Rapport du Président

Commission Permanente du
vendredi 7 septembre 2012

Service instructeur
Service de l'Environnement et de l'Agriculture

N° CP-2012-8-6-2

Service consulté

**CONTRAT NATURA 2000
DANS LES MASSIFS FORESTIERS DE LA HAUTE-BERS ET DU RIESENWALD
DE LA FORET DEPARTEMENTALE DE LA DOLLER**

Résumé : Dans le cadre de la mise en valeur des habitats favorables au Grand Tétrás dans la forêt départementale de la Haute-Bers et de la mise en place d'un îlot de sénescence dans la forêt départementale du Riesenwald, il vous est proposé d'approuver le projet de contrat Natura 2000 ci-joint et de solliciter l'octroi d'une aide publique Etat-Europe de 65 000 € pour réaliser les travaux sur la Haute-Bers et 16 000 € pour créer l'îlot de sénescence, soit 81 000 € au total (36 450 € de l'Etat et 44 550 € de l'Union Européenne FEADER). Ces subventions sont à mettre en regard de 200 000 € de travaux forestiers déjà programmés.

Soucieux de préserver ou de conduire les forêts départementales vers un haut niveau de naturalité, il est proposé de mettre en œuvre des travaux sylvicoles à intérêt écologique, notamment en faveur du Grand Tétrás dans le massif forestier de la Haute-Bers, et de créer un îlot de sénescence dans le massif forestier du Riesenwald pour une surface de 4 ha. Ces massifs se situent dans la forêt départementale de la Doller. La Commission de l'Agriculture, de l'Environnement, du Cadre de Vie et de la Montagne réunie le 19 septembre 2011 a émis un avis favorable pour la réalisation de cette intervention.

Une 1^{ère} tranche de travaux de restauration de milieux forestiers à proximité de la chaume sommitale de la Haute-Bers est programmée en automne 2012 pour un montant de 65 000 € HT. Ces travaux, effectués dans une forêt entièrement située en zone Natura 2000, visent entre autre à mettre en valeur les habitats favorables au Grand Tétrás par l'ouverture de trouées et par le détournement d'arbres intéressants pour cette espèce. Ils sont conformes aux orientations validées dans le document d'objectifs des Vosges du Sud.

L'îlot de sénescence est également situé en zone Natura 2000.

En adhérant à la Charte Natura 2000 en 2011 pour les forêts départementales situées en zone Natura 2000, l'Assemblée Départementale s'est clairement engagée dans une démarche de gestion de qualité, ce qui permet de bénéficier d'un financement de l'Etat et de l'Europe pour réaliser des actions à vocation non productive spécifiquement destinées à conserver les espèces et habitats naturels ayant justifié la proposition d'inscription du site en Natura 2000.

Pour financer ces 2 actions, un contrat Natura 2000 a été déposé auprès de la Direction Départementale des Territoires pour bénéficier d'une subvention globale de 81 000 € (36 450 € de l'Etat et 44 550 € de l'Union Européenne FEADER) répartie comme suit :

- 65 000 € pour des travaux forestiers de mise en valeur des habitats favorables au Grand Tétrás dans le massif de la Haute-Bers. Cette subvention permettra de couvrir la totalité des travaux engagés.
- 16 000 € pour la création d'un îlot de sénescence en zone Natura 2000 pour une durée de 30 ans et sur une surface de 4 ha dans le massif forestier du Riesenwald.

Ce contrat, annexé au présent rapport, expose les mesures, les engagements techniques et les conditions de financement. A noter que deux annexes au projet de contrat Natura 2000 joint au présent rapport (pages 8 à 10) ont été retirées, la première étant sans objet pour le projet du Département (la fiche de présentation des dépenses pour les actions réalisées en tout ou partie et par ses propres moyens par le demandeur) et la seconde (la liste des parcelles cadastrales concernées par la demande d'exonération de la taxe foncière sur les propriétés non bâties), ayant déjà été transmise en 2011.

L'Assemblée Départementale, lors de l'adoption du BP 2012, a voté une Autorisation de Programme de 1,1 M€ sur le programme C133, incluant 200 000 € de travaux forestiers dans les forêts départementales, dont ceux dans le massif forestier de la Haute-Bers à hauteur de 65 000 €. Ces travaux pourront être engagés dès notification de la subvention.

La recette correspondante fera l'objet d'un vote au BP 2013 en AP et en CP et sera imputée sur le Programme C133 – Chapitre 13 – Fonction 738 – Nature 1311 pour l'aide de l'Etat et Nature 13178 pour l'aide de l'Union Européenne (FEADER).

Je vous propose :

- d'approuver ce projet de contrat Natura 2000 qui vous a été présenté, notamment le plan de financement et les engagements juridiques et techniques ;
- de solliciter l'octroi d'une aide publique Etat-Europe de 65 000 € pour les travaux forestiers de mise en valeur des habitats favorables au Grand Tétrás dans le massif de la Haute-Bers et 16 000 € pour la mise en place de l'îlot de sénescence dans le massif forestier du Riesenwald soit 81 000 € au total (36 450 € de l'Etat et 44 550 € de l'Union Européenne FEADER) ;
- d'engager le Conseil Général du Haut-Rhin à ne pas solliciter d'autres aides publiques pour les mêmes mesures proposées dans le projet de contrat Natura 2000 et à financer la part des dépenses qui ne serait pas couverte par la subvention en inscrivant les sommes nécessaires annuellement au budget prévisionnel du Département ;
- de certifier que le projet de contrat Natura 2000 pour lequel la subvention est demandée n'a reçu aucun commencement d'exécution et de s'engager à ne pas commencer l'exécution du projet avant que le dossier ne soit déclaré ou réputé complet par le service instructeur ;

- de me donner pouvoir pour signer tous documents et actes relatifs au projet de contrat Natura 2000, dès lors que ces documents et actes n'auront pas pour objet de modifier les engagements pris dans le contrat Natura 2000 précité, mais ne constitueront que document d'exécution du contrat Natura 2000 ;
- de m'autoriser à entreprendre toutes les démarches indispensables à la poursuite de la procédure et à la réalisation des travaux, et notamment à signer tous les documents et actes y relatifs, en particulier avec les organismes en charge de l'opération et les entreprises attributaires des travaux.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'C' followed by a vertical line and a horizontal stroke, with a small flourish at the end.

Charles BUTTNER

COORDONNEES DU COMPTE BANCAIRE SUR LEQUEL LE VERSEMENT DE L'AIDE EST DEMANDE

■ Vous avez un compte bancaire unique ou plusieurs comptes bancaires pour le versement des aides. La DDAF connaît ce(s) compte(s) et en possède le(s) RIB. Donner ci-après les coordonnées du compte choisi pour le versement de l'aide, ou bien joindre un RIB :
Code établissement **30001** Code guichet **00307** N° de compte **C6830 000 000** clé **86**

Vous avez choisi un nouveau compte bancaire : joindre obligatoirement un RIB.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

➤ Etes-vous un exploitant forestier : Oui Non

CARACTERISTIQUES DE VOTRE PROJET

a) Veuillez indiquer le(s) site(s) Natura 2000 concerné(s)* par votre projet :

FR **4202002** - Libellé du site Natura 2000 : **VOSGES DU SUD (ZSC)**

FR **4211807** - Libellé du site Natura 2000 : **HAUTES-VOSGES, HAUT-RHIN (ZPS)**

FR |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_| - Libellé du site Natura 2000 : _____

* Les codes sites (FR_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|) et les libellés sont disponibles sur le site Internet www.natura2000.fr

b) Veuillez indiquer la commune principale de votre projet : **RIMBACH-PRES-MASEVAUX** Code postal : **68 290**

c) Calendrier prévisionnel des dépenses :

➤ Le contrat est pris pour une durée de : **5 ans**

➤ Date prévisionnelle de début des travaux :

Année prévisionnelle de mise en œuvre	Dépense prévisionnelle correspondante, en €
Octobre 2012	81 000,00
	_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _
	_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _
	_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _
Total	81 000,00

DEPENSES PREVISIONNELLES (SUITE)

b) Synthèse du montant du projet :

	Montant total en € Hors Taxes	Montant total en € réellement supporté
Total barèmes	16 000,00	16 000,00
Total des achats et prestations de service*	65 000,00	65 000,00
Total des frais de personnel		
Total des frais professionnels		
Total des frais généraux**		
Total des frais d'amortissement		
TOTAL des dépenses prévisionnelles	81 000,00	81 000,00

* Achat et prestation de service qui feront l'objet d'une facturation dédiée.

** Les frais généraux correspondent aux frais qui ne disposeront pas d'une facture dédiée

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL DU PROJET

Financeurs sollicités	Montant en €
Financeurs publics :	
Etat	36 450,00
Région	
Département	
Agence de l'eau	
Union Européenne (FEADER)	44 550,00
Autre (précisez) _____	
Autofinancement public	
Sous-total financeur public	81 000,00
Autofinancement	
Coût total du projet	81 000,00

VOS ENGAGEMENTS (cocher les cases nécessaires)

Je demande (nous demandons) à bénéficier des aides au titre du contrat Natura 2000 forestier

J'atteste (nous attestons) sur l'honneur :

- N'avoir pas sollicité pour les mêmes actions, une aide autre que celles indiquées sur le présent formulaire de demande d'aide,
- Avoir pris connaissance des points de contrôle,
- L'exactitude des renseignements fournis dans le présent formulaire et les pièces jointes,
- Détenir les droits réels et personnels des parcelles sur lesquelles des actions doivent être mises en œuvre pendant la durée du contrat
- Etre à jour de mes obligations fiscales,
- Etre à jour de mes obligations sociales,

Le cas échéant :

- Que je n'ai pas commencé l'exécution de ce projet avant le dépôt du présent formulaire de demande d'aide,
- Ne pas récupérer la TVA (si les dépenses prévisionnelles sont présentées TTC),
- Ne pas récupérer partiellement la TVA, par le biais du FCTVA,

Je m'engage (nous nous engageons), sous réserve de l'attribution de l'aide :

- A respecter les engagements figurant dans les cahiers des charges joints à la présente demande de subvention pendant la durée du contrat qui sera précisée dans la décision juridique,
- A demander les autorisations de travaux nécessaires à la mise en œuvre des actions pour lesquelles une aide est sollicitée et à les fournir au service instructeur lors des demandes de paiement ,
- A informer la DDAF de toute modification de ma situation, de la raison sociale de ma structure, des engagements ou du projet,
- A permettre / faciliter l'accès à ma structure et aux parcelles sous engagements, aux autorités compétentes chargées des contrôles pour l'ensemble des paiements que je sollicite pendant 10 années,
- A ne pas solliciter à l'avenir, pour ce projet, d'autres crédits (nationaux ou européens), en plus de ceux mentionnés dans le tableau « financement du projet »,
- A apposer sur le lieu de l'action une plaque explicative lorsque l'action menée implique un investissement d'un montant total supérieur à 50 000 euros, à installer un panneau sur les sites des infrastructures dont le coût total dépasse 500 000 euros. Cette plaque explicative / ce panneau comprennent : le logo européen, la mention : « Fonds européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales », ainsi qu'une description du projet. Ces éléments relatifs à la publicité de la participation européenne doivent occuper 25 % de la plaque,
- A conserver tout document permettant de vérifier la réalisation effective de l'opération : factures et relevés de compte bancaire pour des dépenses matérielles, et tableau de suivi du temps de travail pour les dépenses immatérielles, comptabilité... ,
- A respecter les législations communautaires, nationales et des réglementations en matière d'environnement (notamment les mises aux normes), de santé publique, de santé des animaux et des végétaux, de bien-être animal et de sécurité du travail.

Le cas échéant :

- A maintenir en bon état fonctionnel et pour un usage identique les investissements ayant bénéficié des aides pendant une durée de 5 ans à compter de la date de décision d'octroi de l'aide,
- A rester propriétaire des investissements acquis dans le cadre de ce projet pendant une durée de 5 ans.

Je suis informé(e) (nous sommes informés) qu'en cas d'irrégularité ou de non respect de mes (nos) engagements, le remboursement des sommes perçues sera exigé, majoré d'intérêts de retard et éventuellement de pénalités financières, sans préjudice des autres poursuites et sanctions prévues dans les textes en vigueur.

Je suis informé(e) (nous sommes informés) que, conformément au règlement communautaire n°1974/2006, annexe 6, paragraphe 2.1 l'Etat publiera au moins une fois par an, sous forme électronique ou sous une autre forme, la liste des bénéficiaires recevant une aide du FEADER dans le cadre du programme de développement rural hexagonal, l'intitulé des actions et le montant des fonds publics qui sont alloués à ces actions. Cette parution se fait dans le respect de la loi « informatique et liberté » (loi n°78-17 du 6 janvier 1978)

EXONERATION DE LA TFNB

Je demande (nous demandons) à bénéficier de l'exonération sur la taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFNB) pour les parcelles dont la liste figure en annexe 2

LISTE DES PIÈCES JUSTIFICATIVES A JOINDRE A VOTRE DEMANDE

Pièces	Type de demandeur concerné / type de projet concerné	Pièce jointe	Pièce déjà fournie à l'administration	Sans objet
Exemplaire original de cette demande d'aide complétée et signée	Tous	■		
Pièces justificatives des dépenses prévisionnelles (devis dans le cas des aides sur devis, attestations, fiches de paie...) et fiches de présentation des dépenses pour les actions réalisées en tout ou partie par le bénéficiaire (dont un modèle figure en annexe 1)	Tous	■		□
Le ou les cahiers des charges relatifs aux actions pour lesquelles la demande de subvention est présentée	Tous	■		
Plan de localisation des engagements du projet (support cadastral et orthophoto)	Tous	■		
Relevé d'identité bancaire (ou copie lisible) ^(*)	Tous	■	□	
une attestation de pouvoir du signataire l'autorisant à présenter et à signer la demande	Dans le cas d'un représentant légal	■	□	□
Garantie de gestion durable ^(*) (PSG ou document d'aménagement)	Pour les terrains devant être dotés d'un document de gestion	□	□	■
Dans le cas où le document d'aménagement en vigueur ne prend pas en compte les objectifs de gestion du Docob, attestation du demandeur à mettre en compatibilité le document d'aménagement dans un délai de trois ans	Personnes morales (ONF, collectivité, ou personnes morales propriétaires) pour les bois et forêts relevant du régime forestier	□	□	■
Dans le cas où le plan simple de gestion n'est pas compatible avec les objectifs de gestion du Docob, attestation du demandeur à mettre en compatibilité le document dans un délai de 3 ans	Pour les propriétaires forestiers dont les terrains doivent être dotés d'un PSG	□	□	■
Copie de pièce d'identité ^(*)	Si le demandeur est une personne physique	□	□	■
Copie de la pièce d'identité du mandataire et mandat des co-indivisionnaires	Indivisions	□	□	■
K-bis ^(*)	Si le demandeur est une forme sociétaire	□	□	■
Copie de la publication au JO ou du récépissé de déclaration en préfecture	Si le demandeur est une association ou un GIP	□	□	■
Statuts ou convention constitutives	Si le demandeur est une association ou un GIP et que la subvention est > 23 000 €	□	□	■
Dernière liasse fiscale complète ou derniers bilans et compte de résultats approuvés par l'assemblée et rapport du commissaire au compte si il y en a un	Tous si la subvention est supérieure à 23 000 €	■	□	□
Délibération de l'organe compétent approuvant le projet et le plan de financement	Si le demandeur est une structure publique	■		□
Le cas échéant :				
Liste des parcelles cadastrales pour lesquelles est demandée l'exonération de la taxe foncière sur les propriétés non bâties	Si le demandeur souhaite bénéficier de l'exonération de la TFNB	□	□	□
Extrait de matrice cadastrale récent et plan cadastral des parcelles concernées	Si le demandeur souhaite bénéficier de l'exonération de la TFNB	□	□	□

^(*) Attention : Vous n'avez pas à produire les pièces qui sont déjà en possession de la DDAF, DIREN, DRAF, du Conseil Régional, ou du Conseil, à condition que vous ayez déjà autorisé explicitement l'administration à transmettre ces justificatifs à d'autres structures publiques, dans le cadre de l'instruction d'autres dossiers de demande d'aide vous concernant.

- Pour l'extrait K-bis : il n'est pas à fournir si vous l'avez déjà remis à l'administration après la dernière modification statutaire intervenue. Dans ce cas, merci d'indiquer ici la date d'effet de la dernière modification statutaire [__/__/____]. Dans le cas contraire, un K-bis original doit être fourni.
- Pour le RIB : il n'est pas à produire si le compte bancaire est déjà connu de l'administration. Dans le cas contraire (compte inconnu ou nouveau compte), vous devez fournir le RIB du compte sur lequel l'aide doit être versée (une copie du RIB lisible, non raturée, non surchargée est acceptée).

NB : les éléments comptables ne sont pas à produire si le demandeur n'est pas astreint à la tenue d'une comptabilité ou si le projet est réalisé par une personne physique et ne concerne pas son activité professionnelle

Afin de faciliter mes démarches auprès de l'administration,

j'autorise

je n'autorise pas ⁽²⁾

l'administration à transmettre l'ensemble des données nécessaires à l'instruction de ce dossier à toute structure publique chargée de l'instruction d'autres dossiers de demande d'aide ou de subvention me concernant.

⁽²⁾ Dans ce cas, je suis informé qu'il me faudra produire l'ensemble des justificatifs nécessaires à chaque nouvelle demande d'aide. Toutefois, cette option ne fait pas obstacle aux contrôles et investigations que l'administration doit engager afin de procéder aux vérifications habituelles découlant de l'application des réglementations européennes et nationales.

Fait à _____ le _____

Signature(s) du demandeur :

(du représentant légal pour les personnes morales)

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à instruire votre dossier de demande d'aide publique.

Conformément à la loi «informatique et libertés» du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification des informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à la DDAF [adresse de ce guichet unique].